

Réf: Dossier 462345

## Avis de constitution

### SOCIETE « HAPPY GOLD MINING »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Riviera-Cité  
Synacass-CI 2-Lot 49-Ilot 4., Lot 49, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAPPY GOLD MINING »

Objet : - L'exploitation minière  
Et pour la réalisation de l'objet social:  
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;  
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;  
La prise en location gérance de tous fonds de commerce;  
La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;  
Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody-Riviera-Cité Synacass-CI 2-Lot 49-Ilot 4., Lot 49, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme BAMBA NAKOLA SUEDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13321 du 12/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78410/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

